

Nom de l'UE	
Lieu	Université de Perpignan / IUFM de Montpellier
Contact	Gabriel Mouahid , Maître de conférences IUFM Montpellier et chercheur Université Perpignan Nadine Sire , Maître formatrice chargée des Sciences auprès de l'Inspecteur d'Académie
Description	<p>Le Travail d'Etude Pédagogique (TEP) a été mis en place dans le but de permettre à des enseignants des classes primaires de pratiquer les Sciences dans le cadre du plan de rénovation de l'enseignement des Sciences mené sous l'égide de la Main à la Pâte. Les accompagnateurs visés sont les étudiants de la Licence de Sciences. Les étudiants ont le choix de faire ou non le TEP.</p> <p>Habituellement, ceux qui s'engagent dans cette expérience souhaitent se destiner au métier de l'enseignement et le TEP leur permet d'avoir une réelle expérience en milieu scolaire. Les modalités qui régissent l'intervention des étudiants dans les classes sont résumées dans une convention tripartite co-signée par l'Inspecteur d'Académie des Pyrénées Orientales, Le Président de l'Université de Perpignan et le Directeur de l'IUFM de Montpellier.</p> <p>Le TEP est obligatoirement mené par un binôme d'étudiants qui travaillent en collaboration tout au long de l'année.</p>
Déroulement	<p>Le TEP1 comporte 21 heures de TD (de la mi-septembre à fin décembre) destinées à fournir aux étudiants une formation pédagogique et didactique adaptée pour construire le <i>dossier de stage</i>.</p> <p>Le TEP2 est composé de deux parties :</p> <p><u>La 1ère partie</u> consiste à réaliser le stage en classe en partenariat avec l'enseignant de la classe d'accueil. Selon le calendrier de l'année, le nombre de séances se situe entre 8 et 10 et ont lieu le mardi matin. Les étudiants sont libérés toute la matinée afin d'avoir le temps de discuter avec l'enseignant et de participer à la vie de l'école. A la fin du stage, les binômes sont conviés à présenter oralement les grandes lignes de leur accompagnement au cours d'un <i>séminaire de mutualisation</i>.</p> <p><u>La 2ème partie</u> consiste à rédiger un <i>mémoire</i> et à le soutenir devant une commission d'examen.</p>
Niveau d'enseignement	<p>3ème année de Licence Biologie Ecologie</p> <p>Le TEP se compose de deux unités d'enseignement :</p> <p>le TEP1 (Semestre 5) correspondant à 2 ECTS</p> <p>TEP2 (Semestre 6) correspondant à 6 ECTS.</p>
Formation	Le TEP1 comporte 21 heures de TD (de la mi-septembre à fin décembre) destinées à fournir aux étudiants une formation pédagogique et didactique adaptée pour construire le <i>dossier de stage</i> .
Suivi et coordination	<p>Pour bien réussir le TEP, le binôme accompagnateur doit tenir compte de trois partenaires directs : le formateur IUFM, l'enseignant de la classe d'accueil et le tuteur universitaire.</p> <p>1 Le formateur IUFM</p> <p>La préparation du stage (TEP1-S5) se déroule à l'IUFM sous la responsabilité du professeur SVT.</p> <p>Ce dernier assure la formation pédagogique et didactique des étudiants et les aide à la mise en place du dossier de stage. Il veille à la conformité du dossier du stage (sujet et contenu) avec le niveau scolaire et avec les Programmes rénovés de l'Enseignement des Sciences et de la Technologie à l'école (2002). Le projet de stage doit impérativement être centré sur la démarche d'investigation et sa diversité. Le formateur IUFM intervient de manière active</p>

	<p>dans l'évaluation du TEP. Il évalue le dossier de stage (TEP1) et la réalisation du stage (TEP2) lors du séminaire de mutualisation.</p> <p>2 L'enseignant de la classe d'accueil</p> <p>L'enseignant de la classe d'accueil est impliqué directement dans toutes les étapes de la construction et de la réalisation du TEP (TEP1-S5 et TEP2-S6). Une rencontre entre tous les enseignants des classes d'accueil et les étudiants accompagnateurs est organisée à l'Inspection Académique en présence de l'IEN chargé du PRESTE. Au cours de cette rencontre, on met l'accent sur le rôle de chaque partenaire. L'enseignant de la classe d'accueil est le seul responsable des séances réalisées dans sa classe.</p> <p>3 Le tuteur universitaire du TEP</p> <p>Le tuteur est le responsable universitaire du TEP. Il intervient au moment de la construction du sujet du mémoire. Il peut apporter une aide matérielle précieuse dans la réalisation du stage en classe. Il intervient dans la rédaction du mémoire de Licence et dans sa présentation orale. Le tuteur intervient de manière active dans l'évaluation du TEP.</p>
<p>Validation</p>	<p>Evaluation du TEP</p> <p>1 Le TEP1</p> <p>L'évaluation du TEP1 comprend une combinaison de deux notes à parts égales :</p> <p>Une note sur 20, donnée par le formateur SVT de l'IUFM. L'évaluation concerne le binôme et porte sur l'originalité du sujet, l'adéquation avec les programmes, la faisabilité en classe et la place de la démarche d'investigation dans les séances.</p> <p>Une note sur 20, donnée par le tuteur universitaire. Ce dernier évalue de manière individuelle chaque membre du binôme en se focalisant sur leur implication dans la construction du dossier de stage.</p> <p>2 Le TEP2</p> <p>L'évaluation du TEP2 comprend une combinaison de quatre notes à parts égales :</p> <p>Une note sur 20, donnée par le formateur SVT de l'IUFM lors du séminaire de mutualisation. Une grille d'évaluation spécifique a été également élaborée, elle est centrée sur la qualité de la présentation, les connaissances disciplinaires, les réalisations pédagogiques et l'analyse des pratiques.</p> <p>Une note sur 20, donnée par le tuteur. Il évalue, pour chacun des membres du binôme, la réalisation du projet en classe, la contribution de chacun dans l'élaboration du mémoire et sa présentation orale devant le jury.</p> <p>Une note sur 20, donnée par le rapporteur du mémoire.</p> <p>Une note sur 20, donnée par le Jury de soutenance.</p>
<p>Partenariat(s) (et conventions)</p>	<p>Université de Perpignan / IUFM de Montpellier</p> <p>Inspection Académique des Pyrénées Orientales</p>
<p>Bénéfices attendus, ...</p>	<p>- Créer un dispositif fonctionnel qui permet d'aider et de rassurer des enseignants qui se sentent peu à l'aise à l'idée d'enseigner les Sciences dans le cadre de la démarche d'investigation.</p> <p>- Construire un véritable parcours pré professionnel susceptible de permettre aux étudiants de voir, en toute connaissance de cause, si le métier d'enseignement leur convient.</p>